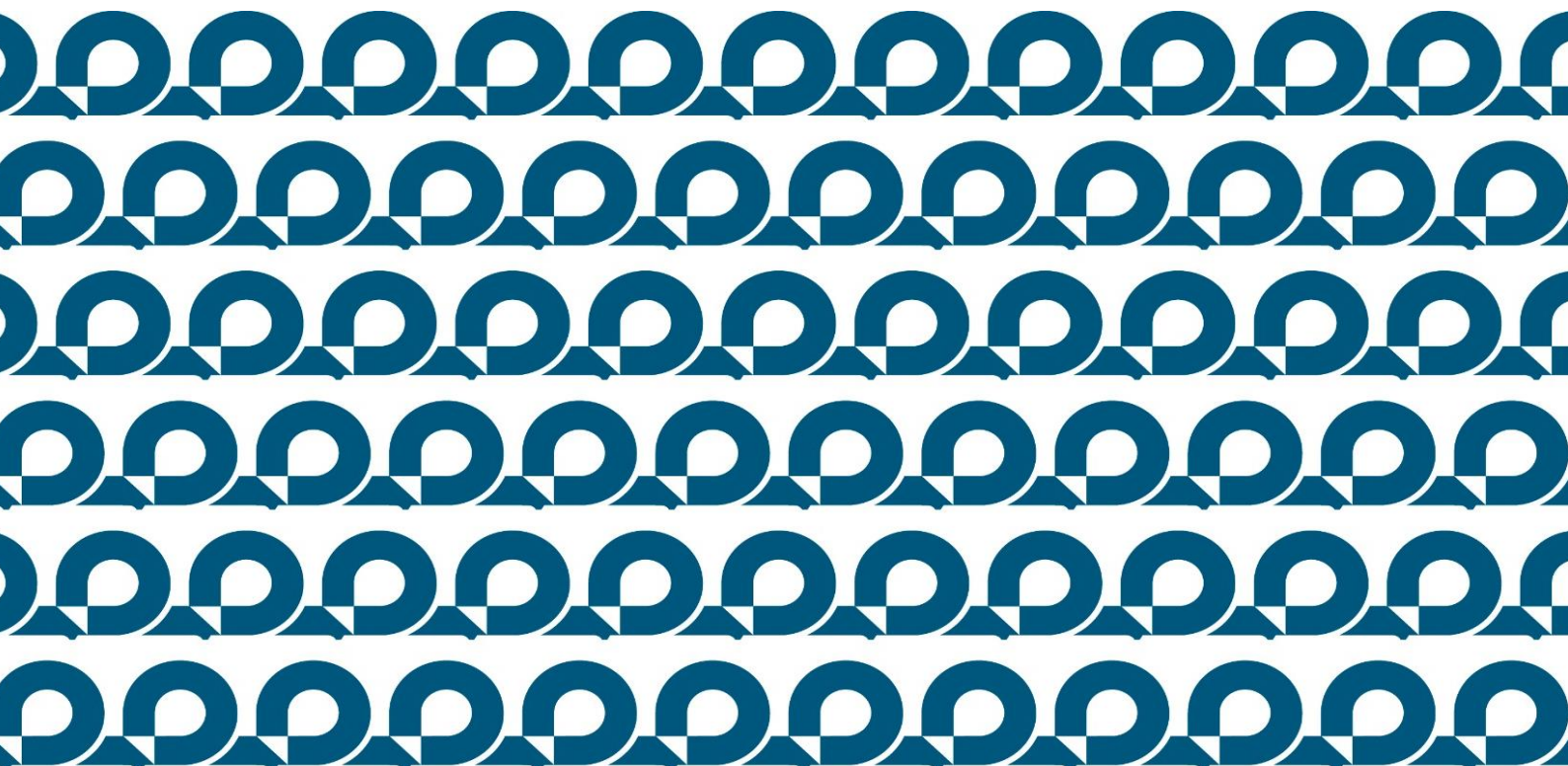




POLITIQUE CORPORATIF DE
RESPONSABILITÉ SOCIALE CORPORATIVE DU
GROUPE NUEVA PESCANOVA



INDEX

Préambule	3
Article 1. Objet.....	4
Article 2. <i>Domaine d'application</i>	4
Article 3. <i>Piliers de notre Responsabilité Sociale Corporative</i>	4
Article 4. <i>Planète</i>	5
Article 5. <i>Personnes</i>	5
Article 6. <i>Produit</i>	6
Article 7. <i>Communautés</i>	6
Article 8. <i>Politiques d'action responsable</i>	7
Article 9. <i>Programme de durabilité «Pescanova Blue»</i>	8
Article 10. <i>Transparence et reddition de comptes</i>	8
Article 11. <i>Développement et contrôle</i>	9
Article 12. <i>Évaluation</i>	9
Article 13. <i>Diffusion, formation et communication</i>	9
Article 14. <i>Révision et modifications</i>	9
Article 15. <i>Approbation, entrée en vigueur et validité</i>	9
Article 16. <i>Contrôle des modifications</i>	10

Préambule

1. Le Groupe Nueva Pescanova est un groupe multinational dédié à la pêche, à la culture, à la production et à la commercialisation de produits de la mer, en particulier, de poissons et de fruits de mer.
2. Les aspects suivants font partie de l'ADN du Groupe Nueva Pescanova:
 - a. Travailler pour devenir la meilleure compagnie d'alimentation, en amenant la fraîcheur de la mer sur la table du consommateur.
 - b. Miser sur notre marque et l'innovation, en pêchant, en cultivant, en élaborant et en sélectionnant le meilleur produit où qu'il soit.
 - c. Notre engagement envers la durabilité des ressources naturelles et les communautés dans lesquelles le Groupe est présent, en œuvrant de manière éthique, en se montrant digne de confiance et en générant de la valeur.
3. Le développement responsable et durable de nos activités dans leurs dimensions biologiques, environnementales, technologiques, économiques, commerciales et sociales est un aspect indispensable et essentiel de la culture corporative du Groupe Nueva Pescanova, du fait que ces activités sont déterminées par le caractère extractif et/ou de consommation des ressources naturelles, que ce soit par la pêche et l'aquaculture ou par l'élaboration et la commercialisation de produits de la mer. La valeur intrinsèque de ces ressources naturelles devra toujours être transférée au produit final proposé au consommateur de manière responsable, afin de garantir la durabilité des activités. De manière complémentaire, les bénéfices générés par les activités du Groupe s'inscrivent dans la sphère sociale, au moyen de la création de valeur partagée, d'emplois, de connaissances, d'infrastructures, entre autres, dans l'intérêt de la société, et dans la sphère économique, par le biais de la génération de valeurs matérielles et immatérielles pour les associés du Groupe Nueva Pescanova. La conservation des ressources naturelles et la génération de bénéfices sociaux et économiques résultants d'une action responsable, dans l'intérêt des générations présentes et futures, s'inscrivent dans la définition de durabilité pour le Groupe Nueva Pescanova.
4. La Responsabilité Sociale Corporative est, par conséquent, un élément essentiel et capital de la stratégie corporative du Groupe Nueva Pescanova, en tenant toujours compte des besoins ainsi que des normes et de la réglementation des pays et des communautés dans lesquels nous sommes présents.
5. Le Groupe Nueva Pescanova aligne sa stratégie de Responsabilité Sociale Corporative (RSC) sur les objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) consignés sur son agenda 2030.
6. Le Groupe Nueva Pescanova possède son propre code de conduite et de bonnes pratiques, qui figurent sur «Notre code d'éthique», qui établit un ensemble de principes et de règles de conduite visant à garantir un comportement éthique, intègre et responsable de tous ses professionnels. «Notre code d'éthique» stipule expressément: (i) Notre engagement ferme vis-à-vis des meilleures pratiques de RSC comme cadre intégrateur de programmes et d'actions avec nos groupes d'intérêt, ainsi qu'envers la génération de richesse et de bien-être au sein de la société, en harmonisant la création de valeur par nos associés grâce au développement durable dans le domaine environnemental, de la cohésion sociale, des relations professionnelles équitables et la communication permanente avec les différents collectifs en relation avec le Groupe Nueva Pescanova afin de satisfaire leurs besoins et attentes; et (ii) Notre application des principes de pêche et de culture responsables décrits sur

le Code de conduite pour une pêche responsable de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Article 1. *Objet*

1. La présente Politique Corporatif a pour objet:
 - a. D'établir formellement les principes qui guideront le développement responsable et durable des activités du Groupe Nueva Pescanova dans leurs dimensions environnementales, biologiques, technologiques, économiques, commerciales et sociales.
 - b. D'encourager au sein du Groupe une culture de responsabilité Corporatif afin de contribuer à la création de valeur de manière durable pour l'organisation et à long terme pour les associés, et ce en préservant le milieu naturel dans lequel le Groupe développe son activité, en assurant le développement professionnel et personnel de ses travailleurs, en facilitant l'accès aux produits de la mer à nos consommateurs et en favorisant le développement des communautés dans lesquelles nous sommes présents.
2. Des politiques et des normes internes de gestion relatives aux départements opérationnels et fonctionnels du Groupe Nueva Pescanova compléteront la présente Politique Corporatif.

Article 2. *Domaine d'application*

1. La présente Politique Corporatif est contraignante pour tous les professionnels et entreprises du Groupe Nueva Pescanova.
2. Le Groupe Nueva Pescanova se compose de la société espagnole Nueva Pescanova, S.L. et de toutes les sociétés espagnoles et étrangères contrôlées, directement ou indirectement, par Nueva Pescanova, S.L.
3. Les professionnels du Groupe Nueva Pescanova sont tous les conseillers, dirigeants, mandataires et autres professionnels et employés du Groupe Nueva Pescanova partout dans le monde et quelle que soit la modalité de recrutement.

Article 3. *Piliers de notre Responsabilité Sociale Corporative*

1. Les quatre (4) piliers sur lesquels repose la stratégie de Responsabilité sociale Corporative du Groupe Nueva Pescanova sont les suivants: respect de la **Planète**, développement personnel et professionnel des **Personnes** au sein du Groupe Nueva Pescanova, engagement vis-à-vis des marchés à travers nos **Produits** et contribution à l'amélioration de la qualité de vie des **Communautés** dans lesquelles nous sommes présents. Parallèlement, nous garantissons l'observance intégrale des **principes d'éthique corporatif et d'intégrité institutionnelle et la conformité** applicables conformément aux dispositions établies, en plus de respecter les réglementations légales des pays dans lesquels nous opérons, les normes de «Notre code d'éthique» et les autres dispositions énoncées dans notre «Système Normatif de Gouvernance et de Conformité».
2. Les piliers indiqués ci-dessus se concrétisent par: **(i)** La conservation et la gestion efficace des ressources naturelles, y compris les biologiques vivantes, en respectant dûment l'écosystème et la biodiversité; **(ii)** Le soutien permanent à la croissance et à l'autonomisation des professionnels et des employés du Groupe Nueva Pescanova; **(iii)** La garantie de la qualité et de la sécurité alimentaire et le maintien de la valeur, y compris nutritionnelle, des produits de la mer proposés à nos consommateurs; et pour terminer, **(iv)** La contribution au développement continu des communautés dans lesquelles nous sommes présents afin de favoriser des changements bénéfiques pour la société.

3. Les programmes et les projets mis en place ou à implanter dans le cadre de la responsabilité sociale Corporative du Groupe Nueva Pescanova sont ainsi conçus autour des piliers et des principes de sa stratégie de RSC : **Planète, Personnes, Produit** et **Communautés**.

Article 4. *Planète*

1. Dans le pilier **Planète** nous visons la gestion durable des ressources et le respect des écosystèmes naturels et de l'environnement afin de garantir leur disponibilité et leur qualité pour les générations futures, ainsi que la continuité et la réussite opérationnelle de notre Groupe.
2. Ce pilier ou principe est appliqué transversalement dans les quatre grands domaines d'activité du Groupe Nueva Pescanova: la capture, la culture, l'élaboration et la commercialisation de produits de la mer pour le secteur alimentaire.
3. Sans préjudice des dispositions des **Politiques d'action responsable** mentionnées à l'Article 8 de la présente Politique Corporatif, compte tenu de l'existence d'aspects importants dans le cadre de l'action responsable dans ces quatre domaines d'activité, toutes les entreprises du Groupe Nueva Pescanova devront, selon leur applicabilité, suivre les directives suivantes du pilier **Planète**:
 - a. Concevoir et mettre en place des processus d'action responsable en matière de pêche, conformément à l'engagement envers les principes de pêche responsable de la FAO et leur vérification effective lors de nos opérations de pêche.
 - b. Cultiver de manière responsable dans les centres d'aquiculture, conformément aux principes de responsabilité aquicole de la FAO.
 - c. Travailler de manière responsable dans l'amélioration des processus de transformation et d'élaboration de produits alimentaires dans toutes les unités industrielles dans chaque pays où nous sommes présents.
 - d. Respecter l'engagement de commercialisation et de communication responsables de tous nos produits, ainsi que les directives en matière d'étiquetage du poisson et des produits de la pêche de la FAO.
 - e. S'engager vis-à-vis d'une gestion responsable de l'eau, de l'énergie et des matières premières en réduisant les déchets, les émissions et les déversements.
 - f. Identifier et évaluer les impacts environnementaux issus des activités réalisées.
 - g. Établir et maintenir un système de gestion environnementale dans les situations où l'activité implique un impact environnemental significatif.

Article 5. *Personnes*

7. Dans le pilier **Personnes**, nous nous engageons à respecter la diversité, la sécurité, la croissance professionnelle et la fierté d'appartenir au Groupe Nueva Pescanova en tant que base de notre succès et pour le maintien de relations de confiance avec les fournisseurs, les clients, les consommateurs et les communautés.
8. Ce pilier ou principe est appliqué transversalement et intégralement à toutes les personnes ayant une relation professionnelle avec une quelconque société du Groupe Nueva Pescanova dans ses domaines d'activité. Sur la base de ces engagements, toutes les sociétés du Groupe Nueva Pescanova devront suivre les directives suivantes:
 - a. Garantir que l'emploi proposé est légal, fiable, décent et équitable, et que les employés ont une liberté d'association, de syndicat, de négociation collective et de grève.

- b. Garantir la sécurité au travail, la santé et le bien-être des travailleurs par la promotion d'un environnement de travail sûr et sain pour tous, à travers un système efficace de prévention des risques professionnels et des campagnes d'amélioration de la santé et du climat de travail.
- c. Respecter, promouvoir activement et protéger la diversité, l'égalité des chances entre hommes et femmes et une conciliation adéquate de la vie familiale et la vie professionnelle.
- d. Promouvoir la croissance professionnelle de nos travailleurs grâce à des politiques axées sur le développement personnel et professionnel par le biais de programmes de formation continue, d'évaluation et de rémunération.
- e. Créer et maintenir une identité et une culture Corporative et la fierté d'appartenance au Groupe Nueva Pescanova.

Article 6. **Produit**

- 1. Dans le pilier **Produit**, nous nous engageons à faciliter l'accès aux marchés de produits de la mer nutritifs, sains, savoureux et innovants, élaborés de manière responsable.
- 2. Sur la base de ce pilier, toutes les sociétés du Groupe Nueva Pescanova devront suivre les directives suivantes:
 - a. Proposer à nos clients et consommateurs des produits de la mer en assurant leur sécurité alimentaire et en respectant les plus hauts standards de qualité.
 - b. Développer des produits de la mer durables et responsables, en optimisant la définition et la conception de nos produits, emballages et processus, et en tenant compte de critères d'efficacité et de performance environnementale.
 - c. Proposer au consommateur des produits de la mer innovants et sains, en effectuant des recherches et en communiquant l'importance de la valeur nutritionnelle des produits dans leur alimentation.
 - d. Promouvoir la consommation de poisson et de produits de la mer dans le cadre d'une alimentation équilibrée.

Article 7. **Communautés**

- 1. Dans le pilier **Communautés**, nous nous engageons à développer des communautés plus prospères en générant de la richesse, des opportunités d'emploi et de la formation là où nous sommes présents.
- 2. Ainsi, toutes les sociétés du Groupe Nueva Pescanova devront suivre les directives suivantes:
 - a. Promouvoir et générer de l'emploi local stable et de qualité (légal, sûr et équitable), ainsi que la formation continue et le développement professionnel de tous les employés.
 - b. Investir, conformément aux critères du Groupe Nueva Pescanova, dans des actifs de qualité pour favoriser la productivité, l'efficacité et l'environnement de travail dans tous les endroits où nous sommes présents.
 - c. Améliorer la qualité de vie des environnements dans lesquels nous sommes présents par le biais de la réalisation de programmes sociaux, en soutenant des actions et des projets d'amélioration de l'éducation et du bien-être, ainsi qu'en investissant dans les infrastructures nécessaires, afin d'assurer le bon développement durable des activités du Groupe au sein de la communauté.

Article 8. Politiques d'action responsable

1. En phase avec les principes de la RSC du Groupe Nueva Pescanova, nous identifions les Politiques Corporatif, sectorielles et locales (selon les cas conformément au classement normatif indiqué sur notre «Procédure Générale de Production Normative Interne») qui intègrent et complètent la présente Politique Corporatif avec les engagements d'action responsable assumés par les Départements respectifs.
2. De manière transversale aux principes de la RSC du Groupe Nueva Pescanova, nous associons la Politique Corporatif en matière de durabilité, dont la responsabilité revient également au Département de RSC & RI.
3. En ce qui concerne le pilier **Planète**, nous associons les Politiques d'action responsable suivantes avec leurs Départements responsables correspondants:
 - a. Politique de Responsabilité de Pêche (Département de Pêche).
 - b. Politique de Responsabilité aquicole (Département d'aquiculture).
 - c. Politique de Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement intégrée (Département de la Chaîne d'approvisionnement Intégrée).
 - d. Politique de Responsabilité Commerciale (Département Commercial).
 - e. Politique de Responsabilité Environnementale (Département de Marketing – Direction de R&D, Qualité et Environnement).
 - f. Politique de Communication (Direction de la Communication).
4. En ce qui concerne le pilier **Personnes**, nous associons les Politiques d'action responsable suivantes avec leurs Départements responsables respectifs:
 - a. Politique de Responsabilité dans le Domaine du Travail (Département des Personnes).
 - b. Politique de Sécurité et Santé au Travail (Département des Personnes).
 - c. Politique de Diversité et d'égalité (Département des Personnes).
 - d. Politique de Gestion du Talent (Département des Personnes).
 - e. Politique de Recrutement, de Sélection, d'intégration et de Départ du personnel du Groupe Nueva Pescanova (Département des Personnes).
 - f. Politique de Communication (Direction de la Communication).
5. En ce qui concerne le pilier **Produit**, nous associons les Politiques d'action responsable suivantes avec leurs Départements respectifs:
 - a. Politique de Qualité et Sécurité Alimentaire (Département de Marketing – Direction de R&D, Qualité et Environnement).
 - b. Politique d'innovation (Département de Marketing – Direction de R&D, Qualité et Environnement).
 - c. Politique de Communication (Direction de la communication).
6. En ce qui concerne le pilier **Communautés**, nous associons les Politiques d'action responsable suivantes avec leurs Départements respectifs:
 - a. Politique de Dons d'aliments ou d'autres Biens ou Actifs (Département de RSC).

- b. Politique de Communication (Direction de la Communication).
 - c. Politique de Coopération et d'aide au Développement (Département de RSC).
7. Le développement, la mise en place et le maintien de ces Politiques d'action responsable reviennent aux Départements correspondants, conformément aux dispositions du présent article.

Article 9. Programme de durabilité «Pescanova Blue»

1. Le programme de durabilité «Pescanova Blue» est la réponse opérationnelle du Groupe Nueva Pescanova au positionnement de ses piliers de RSC (Planète, Personnes, Produit et Communautés) à travers: **(i)** L'établissement de principes et d'objectifs en matière de durabilité; **(ii)** Un système de validation d'évidences de durabilité dans ses sphères environnementale, sociale et économique; et **(iii)** Un plan intégré d'initiatives conçues pour conduire et documenter l'utilisation durable des ressources naturelles et l'action responsable dans les activités menées à bien par les sociétés du Groupe Nueva Pescanova.
2. Compte tenu de sa nature et sa teneur, le programme de durabilité «Pescanova Blue» aura la fonction d'identifier et de valider les évidences d'exécution des déclarations de principes d'action responsable, conformément aux dispositions de l'article 8 de la présente Politique Corporatif.
3. La description, le contenu et d'autres caractéristiques du Programme de durabilité «Pescanova Blue» sont abordés, détaillés et traités dans la Politique Corporatif en matière de durabilité opportune.

Article 10. Transparence et reddition de comptes

1. Le Département de RSC & RI présentera à sa hiérarchie, de manière régulière et transparente, des rapports de ses activités, lesquels incluront des informations véridiques et pertinentes en ce qui concerne les actions du Groupe Nueva Pescanova et sa Politique Corporatif de Responsabilité Sociale Corporative.
2. La reddition de comptes, dans toutes ses formes écrites, s'adressera aux différents groupes d'intérêt, internes et externes, de manière différenciée à travers:
 - a. Un rapport annuel des activités du Département de RSC & RI, à publier dans les trois (3) premiers mois de chaque année, adressé au Conseil d'administration de Nueva Pescanova, S.L., par l'entremise de sa Commission de Gouvernance et Responsabilité Corporative. Ce rapport sera également envoyé au COMEX du Groupe Nueva Pescanova.
 - b. Des rapports, des mémoires et d'autres documents pertinents et applicables, à caractère annuel et technique, présentant une évaluation basée sur les indicateurs pertinents correspondants. Ces informations pourront être consignées dans le rapport annuel des activités du Département de RSC & RI.
3. La diffusion des activités de responsabilité sociale Corporative sera coordonnée avec la Direction de la communication, laquelle réalisera celles-ci, conformément à la Politique de communication, et recevra du département de RSC & RI les contenus afin de les adapter aux publics internes et externes à travers les différents canaux et outils de communication du Groupe Nueva Pescanova. Les communications seront effectuées avec la collaboration et l'approbation du Département de RSC & RI. Pour leur approbation finale, elles seront présentées au COMEX et/ou au PDG, le cas échéant.

Article 11. Développement et contrôle

Il revient au Directeur ou à la Directrice de RSC & RI du Groupe Nueva Pescanova de contrôler la mise en place, le développement et le respect de la présente Politique Corporatif au sein du Groupe, ainsi que de surveiller et coordonner la mise en place de programmes ou d'autres actions de responsabilité sociale Corporative orientés à la création de valeur.

Article 12. Évaluation

Le Département de RSC & RI évaluera annuellement le respect et l'efficacité de la présente Politique Corporatif et des programmes et actions de Responsabilité Sociale Corporative exécutés au sein du Groupe Nueva Pescanova sur le rapport annuel des activités, lequel sera présenté à la Commission de Gouvernance et Responsabilité Corporative du Conseil d'administration de Nueva Pescanova, S.L. pour son approbation, ainsi qu'au COMEX du Groupe Nueva Pescanova.

Article 13. Diffusion, formation et communication

Il revient au Département de RSC & RI, en collaboration avec la Direction de la Communication, et conformément à la Politique de Communication, de mettre en place les actions de diffusion, formation et communication opportunes pour garantir la bonne connaissance de la présente Politique Corporatif, ainsi que de toute autre norme interne la développant, y compris sa traduction à d'autres langues importantes au sein du Groupe Nueva Pescanova et son éventuelle diffusion et publication sur l'Intranet de l'entreprise **PESCANET** et sur les sites du Groupe dans la rubrique correspondante à la Responsabilité Sociale Corporative.

Article 14. Révision et modifications

1. La présente Politique Corporatif sera réexaminée régulièrement, au moins annuellement, par le Département de RSC & RI.
2. Toute modification de la présente Politique Corporatif sera soumise à la Commission de Gouvernance et de Responsabilité Corporative par le Directeur ou la Directrice de RSC & RI pour son examen et, le cas échéant, sa présentation au Conseil d'administration de Nueva Pescanova, S.L. pour son éventuelle approbation.

Article 15. Approbation, entrée en vigueur et validité

1. La présente Politique Corporatif a été approuvée par le Conseil d'administration de Nueva Pescanova, S.L. à la demande de sa Commission de Gouvernance et de Responsabilité Corporative lors de la réunion tenue le 27 mars 2019, et est en vigueur à compter de cette date pour la totalité du Groupe Nueva Pescanova.
2. Toute modification de la présente Politique Corporatif devra être approuvée par le Conseil d'administration de Nueva Pescanova, S.L., sur une proposition de sa Commission de Gouvernance et de Responsabilité Corporative.

Article 16. *Contrôle des modifications*

Version	Résumé modification	Promoteur modification	Organe approbation modification	Date approbation modification
v_1	Approbation initiale de la Politique Corporatif	Commission de Gouvernance et de Responsabilité Corporative	Conseil d'administration de Nueva Pescanova, S.L.	27/03/2019

CONTACT

Rúa José Fernández López, s/n
36230 Chapela - Redondela - Pontevedra - Espagne
Téléphone +34 986 818 100

Département de RSC & RI : direccioncorporativars@nuevapescanova.com

